

FORMATION INTERENTREPRISES SECURITE ENVIRONNEMENT 2012

Département de la Marne

Avec le soutien de la CCI de Reims et d'Épernay



performance durable | ressources humaines | santé - sécurité | qualité | management | sécurité alimentaire



Proposition validée et rédigée par
Caroline Cocteaux, Chargée d'affaires
Didier Agostini, Consultant

INTERACTIONS ET ENTREPRISE

Conseil | Audit | Formation

9 bis rue des Bons Malades 51 100 Reims

Tél : 03 26 79 09 09 - www.iereims.com

caroline.cocteaux@iereims.com

Siret 339 170 078 00069 - APE 7022 Z

Public concerné

Cette formation interentreprises s'adresse à toutes personnes ayant une fonction telle que :

- animateurs Sécurité
- Responsables Sécurité
 - et/ou Environnement
 - et/ou Hygiène
 - et/ou Qualité
- Membres du CHSCT
- Infirmiers (ères), ...

Finalité et objectifs pédagogiques

Finalité

Cette action de formation a pour finalité :

- d'**AMÉLIORER** et de **FIABILISER** ses pratiques au quotidien dans le cadre du management de la Sécurité et de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Cette formation doit permettre, en favorisant une meilleure connaissance mutuelle des savoir-faire, de :

- **ENRICHIR** ses connaissances au niveau de la réglementation et de ses évolutions
- **ORGANISER** la veille réglementaire
- **IDENTIFIER**, à partir des enjeux stratégiques de l'entreprise, les impacts sur la fonction Sécurité et sur la fonction Environnement
- **INTÉGRER** la Santé, la Sécurité et l'Environnement dans le management de l'entreprise comme des indicateurs à part entière de la performance globale
- **METTRE EN PLACE** une politique de prévention : **DEFINIR** et **ASSURER** le suivi des plans d'actions
- **CHOISIR** les méthodologies et les outils adéquats permettant une meilleure maîtrise des risques
- **DEPLOYER** un management de la Sécurité et de l'Environnement qui tend vers un système d'amélioration continue

Programme

Un temps spécifique sera pris pour échanger, en début de chaque séance, sur l'Actualité (veille Réglementaire et Technologique)

En fonction des besoins choisis et validés par les stagiaires, ce programme peut évoluer vers des thématiques complémentaires

- L'actualité
- Publications intéressantes des Cahiers de la Sécurité Industrielle
- Points d'avancement :
 - R.P.S.
 - Dossier Pénibilité (vous pourrez être accompagnés de votre responsable RH pour échanger conjointement sur cette thématique)
 - Pénibilité et déplacements horizontaux : la réponse de VARISTART

- Comparaison des indicateurs sécurité et environnement de chacun des participants
 - Suivi et exploitation
 - Comment mieux mesurer la performance sécurité
 - Quels supports utiliser
- Dossier d'habilitation I.P.R.P.
- Rôle et missions du C.H.S.C.T.
- Bien s'alimenter pendant le travail posté (intervention des Laboratoires Pfizer)
- Maintien dans l'emploi des Séniors, et égalité Hommes/Femmes
- Communication visuelle autour des sujets sécurité et environnement en interne (flash, journaux internes, ...) ? Quels supports, quelle fréquence, quels moyens, ... ?
- Audits sécurité et évaluation des performances
- ...

Méthodes pédagogiques

- Apports d'outils théoriques et pratiques
- Echanges d'idées et de retours d'expériences (échanges en début de chaque journée de formation consacrés à la veille réglementaire – technique et stratégique)
- Présentation d'actions concrètes visant l'amélioration continue
- Supports pédagogiques échangés au cours des séances, consultables sur le site internet réservé aux stagiaires : www.ie-reims.com
- Invitation de personnes extérieures en fonction des thèmes abordés (DRTEFP, Carsat, INRS, DREAL ...)
- Visite(s) d'entreprise(s)

Organisation

Durée et horaires : 36 heures réparties sur 6 x 1 journée - De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Calendrier 2012 : les mardis

- 14 février – dans les locaux de Charbonneaux Brabant à Reims
- 27 mars
- 29 mai
- 26 juin
- 2 octobre
- 20 novembre

Lieux : à définir en fonction des thématiques retenues et des visites d'entreprises

Intervenant référent

Didier AGOSTINI

Consultant associé INTERACTIONS ET ENTREPRISE

Didier est animateur référent des clubs sécurité. En tant que préventeur, Didier accompagne les entreprises dans leurs démarches de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Il développe des outils facilitants la traçabilité des diagnostics et des plans d'actions engagés par les entreprises (Document Unique, évaluation de la Pénibilité)

Il déploie également des actions de conseil et de formation depuis 35 ans, et il conduit par ailleurs des audits

Bulletin d'adhésion

- Intitulé de l'action : **FORMATION INTERENTREPRISES SECURITE-ENVIRONNEMENT MARNE 2012**
- Entreprise (à compléter) :
- **Nom et prénom de l'adhérent principal** :
- Adresse mail :
- Fonction :

- Conditions tarifaires : **Budget global par entreprise (quel que soit le nombre de participants)** incluant le déjeuner de l'adhérent principal
 - Forfait annuel de 6 séances de **1 560 € HT**
 - **+ 25 € HT par repas supplémentaire**

Une absence à l'une des séances n'aura pas d'incidence sur le coût forfaitaire de l'action

- **Facturation**
La facture du montant total du forfait annuel d'adhésion vous **sera adressée fin février 2012**. Il sera alors possible que l'entreprise se fasse rembourser **directement** par son établissement payeur (OPCA)
Les feuilles de présence seront adressées par mail à l'issue de chaque journée de formation

Coordonnées de la personne destinataire des attestations de présence :
Nom et prénom :
Adresse mail :
Fonction :

Conditions de règlement de nos prestations (Loi n° 92 – 1442 du 31/12/92)

Nos factures sont payables au comptant, sans escompte, à réception.

Tout paiement intervenant postérieurement à nos conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à pénalités de retard égales à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Sauf mention contraire dans la proposition, les montants sont révisibles chaque mois en fonction des variations de l'indice SYNTEC (Chambre Syndicale des Sociétés d'Etudes et de Conseils), publié mensuellement dans « l'Usine Nouvelle ».

Indice de base : La TVA au taux de 19,60 % est en sus.

Bon pour accord :

Merci de nous retourner un exemplaire signé par vos soins

aux coordonnées suivantes

Interactions et Entreprise

9 bis rue des Bons Malades – 51 100 REIMS

Pour (cachet de l'entreprise)

Signature et qualité du signataire précédées
de la mention « Bon pour accord »

Fait à
Le